

Décision

Générale

colonial

Décision n° 20-394-1929 Nominations.

n° 20-394-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 394 du 30/09/1929

Date de publication
4 septembre 1929

Date du numéro
30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

M. Naudar (Stéphane), sous-chef de bureau de 2e classe des secrétariats généraux, est mis à la disposition de l'administrateur des colontes, commandant de cercle de Djibouti, pour assurer le service des contributions, à compter du 24 août 1929, jour de son débarquement à Djibouti.